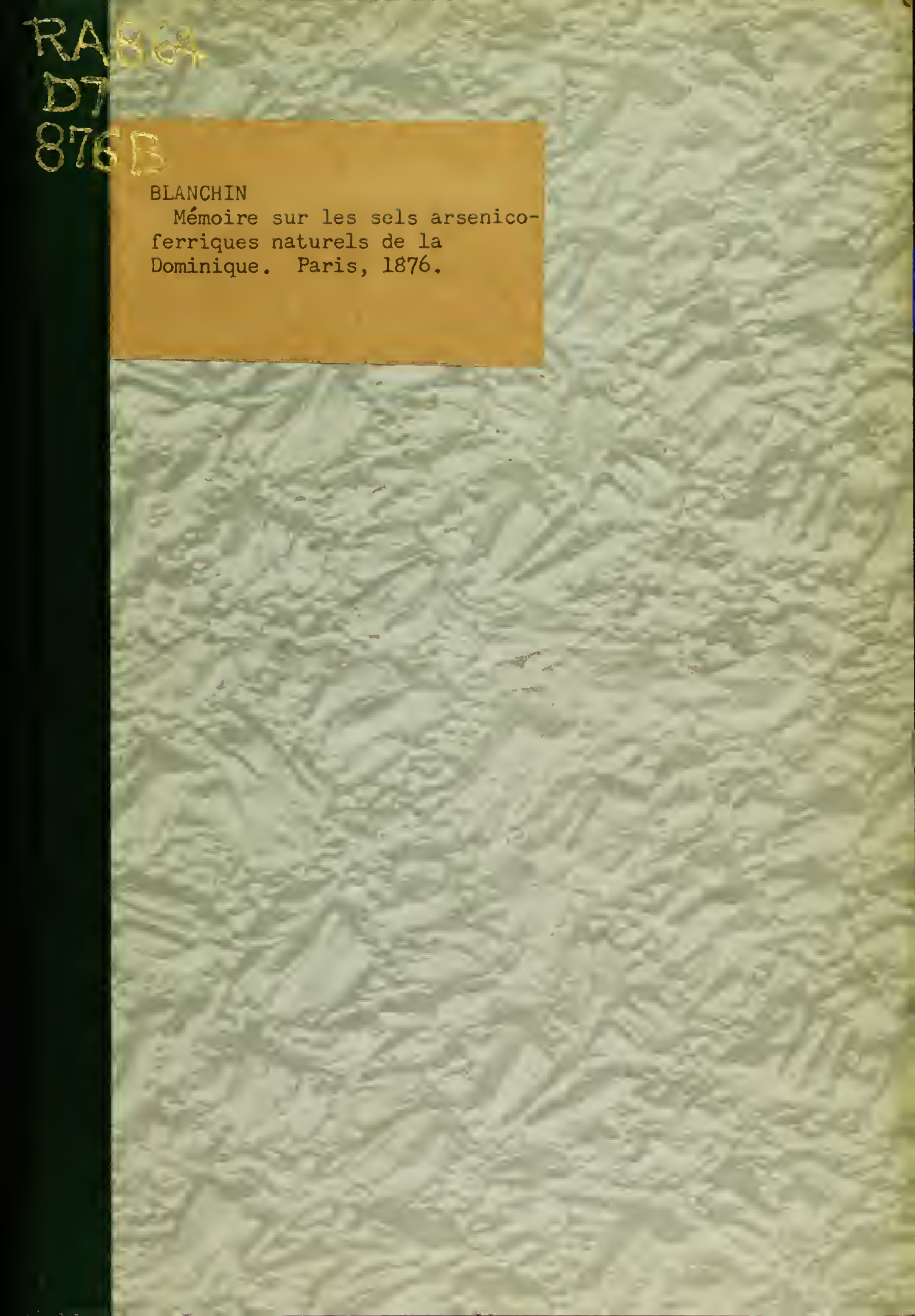
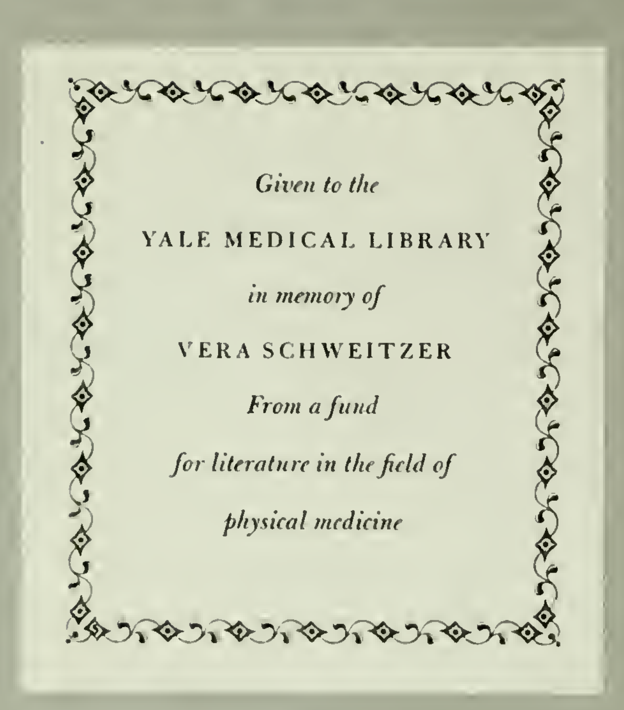
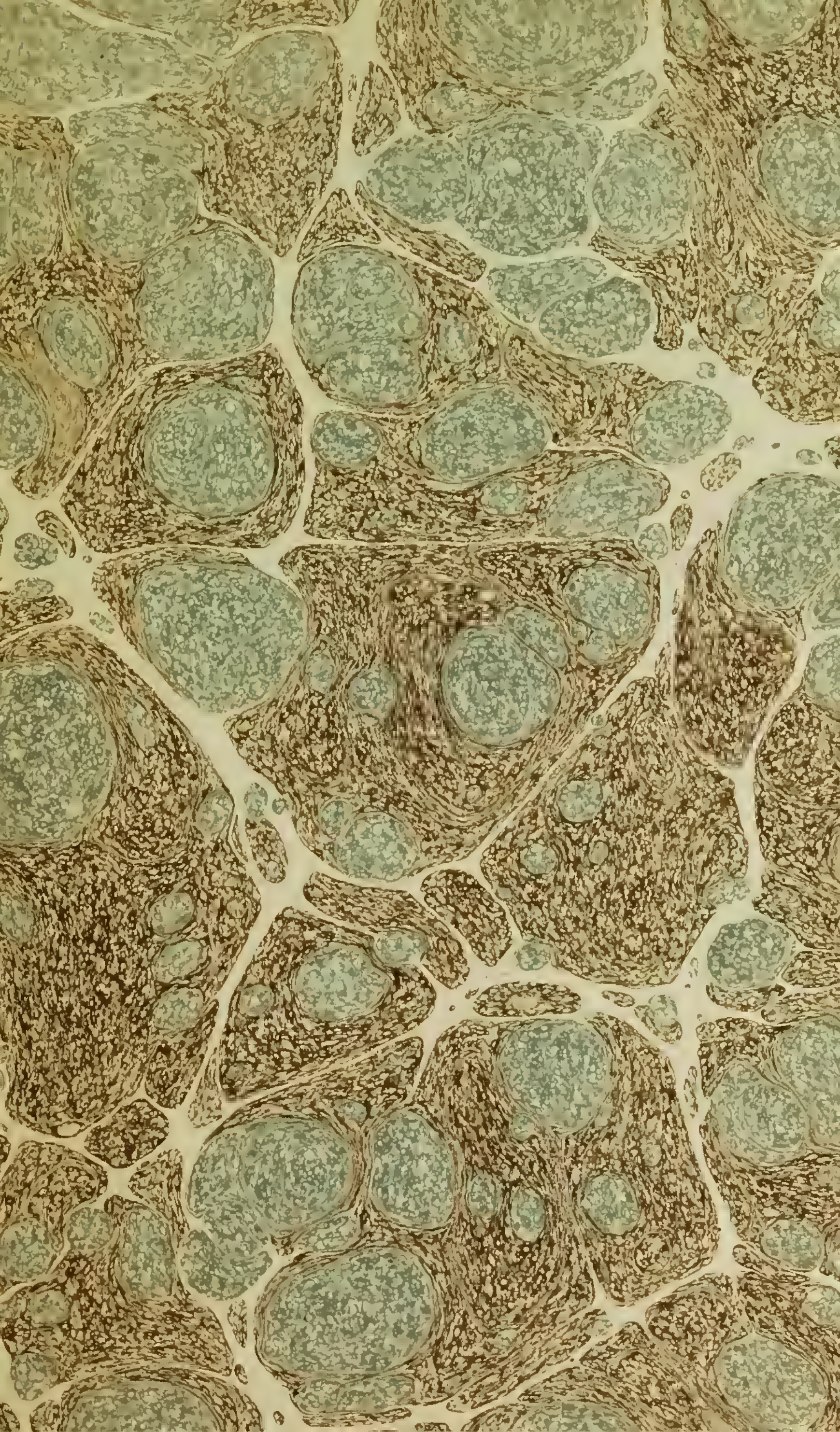

RA864
D7
876B
BLANCHIN
Mémoire sur les sels arsenico-ferriques naturels de la Dominique. Paris, 1876.


Given to the
YALE MEDICAL LIBRARY
in memory of
VERA SCHWEITZER
From a fund
for literature in the field of
physical medicine



MÉMOIRE

SUR LES

SELS ARSENICO-FERRIQUES NATURELS

DE LA

DOMINIQUE

PAR

M. le Docteur BLANCHIN



PARIS

LIBRAIRIE AD. DELAHAYE

23, PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 23.

PRÉFACE



La réputation de la source Dominique de Vals, est si universellement faite, qu'il serait superflu d'ajouter une page de plus à celles nombreuses qui ont été écrites sur les propriétés de cette eau remarquable à tant de titres et dont M. le professeur Bouchardat a dit qu'elle était le type le plus net des eaux ferro-arsénicales.

Nous voulons nous occuper ici uniquement de la préparation si intéressante qui a été faite avec les sels naturels extraits des eaux de la source Dominique et mettre sous les yeux du praticien, à côté de celles qu'ont bien voulu nous transmettre d'obligeants confrères, le résultat de nos propres observations.

L'association naturelle du fer, du phosphore, du soufre et de l'acide arsénieux qui se trouvent en dissolution dans l'eau de la source Dominique de Vals, peut et doit produire des effets thérapeutiques que le praticien réclamerait vainement des nombreuses préparations en usage.

Les dépôts qui se trouvent en abondance dans les réservoirs de cette source et qui, naturellement, sont de composition identique, forment la base d'une préparation opérée dans les laboratoires de la *Pharmacie centrale de France*, préparation appelée Dragées Dominique.

La forme de ce médicament est heureuse en ce sens qu'elle en assure l'usage auprès des enfants, des jeunes filles et de bien d'autres malades d'une extrême susceptibilité de goût, et dont la répugnance n'est pas aisée à vaincre.

MÉMOIRE

SUR LES

SELS ARSENICO-FERRIQUES NATURELS

DE LA

DOMINIQUE

CHAPITRE I

De la source Dominique

SITUATION. — DÉBUT. — ORIGINE. — MODE DE MINÉRALISATION. QUALITÉS CHIMIQUES DE L'EAU.

Sur l'arrière plan d'un petit vallon pittoresque et verdoyant, fermé à l'Est par des montagnes recouvertes de vignes et de grands châtaigniers, jaillit la source *Dominique*, à peu près ignorée il y a trois siècles.

Le nom du Grand Prêcheur lui a été donné, répètent à l'envi toutes les notices écrites sur Vals, à l'occasion d'une cure merveilleuse pour le temps. C'était au commencement du dix-septième siècle, et le malade reconnaissant qui a baptisé la source n'était autre qu'un religieux de l'ordre des Dominicains, tourmenté depuis plusieurs années, et presque réduit à un état de marasme, par une fièvre quarte rebelle.

A partir de cette époque, Geoffroy, Buchoz et tous les auteurs qui ont écrit sur les eaux minérales de Vals, ont

fait mention expresse de la source *Dominique*. Ils la citent même avant la *Saint-Jean*, plutôt probablement pour ses qualités rares et singulières, que pour son ancienneté ; mais, qu'elle soit antérieure à toute autre ou seulement contemporaine des plus anciennes, elle n'en est pas moins d'un âge assez respectable, bientôt trois cents ans. Sa réputation a pris un grand essor et lui a conquis des titres sérieux à la reconnaissance des malades et à la confiance des médecins.

Dans le principe, on usait de l'eau de la source *Dominique* avec une certaine hésitation, car on la croyait vitriolique et cuivrée. Cette demi-erreur (elle contient de l'acide sulfurique, mais non du cuivre) n'empêchait pas de l'employer en collyre contre les maladies des yeux, comme aussi d'en imbiber des compresses pour les appliquer sur des plaies anciennes et sordides, dans le but de les déterger et d'en activer la cicatrisation.

On la prenait aussi en boisson, et dès l'année 1774, Vincent Raulin reconnait et *n'oublie pas d'écrire* que depuis longtemps déjà on l'administrait avec succès dans les fièvres intermittentes, et qu'on pouvait la considérer, à juste titre, comme un excellent remède fébrifuge et antipériodique.

L'existence d'une source acide n'est pas une anomalie dans la nature ; on en connait plusieurs, toutes également situées dans le voisinage des volcans, et contenant dans leurs eaux de l'acide sulfurique et des sels de fer. M. Guibourt, dans son ouvrage (*Histoire des drogues simples*), nous dit que la rivière *Rio vinagre*, en Amérique, roule dans ses ondes de l'acide sulfurique libre. Mais il y a loin de là à la composition complexe de l'eau de la source *Dominique*, combinaison précieuse de fer, de soufre, de phosphore et d'arsenic, sans similaire connu jusqu'à ce jour.

On tient pour inexplicable la présence de cette source acide dans un lieu voisin des sources d'eau alcaline :

l'étonnement cessera bientôt, si l'on considère qu'elle vient probablement des massifs de montagnes qui servent de contre-forts à la chaîne du Coiron tandis que les eaux carbo-sodiques semblent dériver de la chaîne de montagnes qui bordent la rive droite de la Volane, sous laquelle elles passent par une sorte de tunnel, syphon ou conduit naturel, pour regagner la rive gauche de cette rivière et déboucher non loin de la source *Dominique*. L'inspection du pays et l'opinion des géologues distingués nous autorisent à admettre, pour ces deux genres d'eau (alcaline et acide), des lieux d'origine différents, malgré la proximité de leur point d'émergence.

On trouve en abondance, aux abords de la source *Dominique*, des pierres de natures diverses. Ce sont principalement des micas grisâtres, verdâtres ou à feuilles argentines, des silicates et des sulfures de fer, enfin d'autres pyrites, dont la présence en ce lieu et sur la montagne d'où sort l'eau de la *Dominique* peut en expliquer la composition chimique. On remarque sur la masse de roches feldspathique et micacée d'où elle sourd de larges taches d'un jaune verdâtre que l'on serait tenté d'attribuer à du vert de Schéel délayé par les pluies. Ce sont, en effet, des pyrites arsenicaux, qui se dissolvent par les eaux de filtration dans les massifs des montagnes occidentales du Coiron, d'où elles apportent leur tribut de sel arsenical à la source de la *Dominique*.

Les autres pyrites se décomposent également, soit par l'influence de l'eau, soit mieux encore par l'action dissolvante de l'acide sulfurique qui se forme au fur et à mesure que la dissolution des roches a lieu, et pour servir à son tour de dissolvant aux pyrites les plus résistants. De la lixiviation de la roche feldspathique, des réactions chimiques qui l'accompagnent et la favorisent, résulte l'eau minérale de la source *Dominique*, dont l'analyse qualitative, faite par M. O. Henry, a donné les résultats rapportés dans le tableau suivant :

Sur 1000 grammes d'eau on a trouvé :

	1. 75, groupé ainsi		
Acide sulfurique .	Acide sulfurique.		1. 30
id. arsénique. .	Silicate acide. . . .	sesquioxyde de fer	0. 44
Sesquioxyde de fer .	Arséniate acide.		
Chaux et soude . .	Phosphate acide. . .		
Acide silicique .	Sulfate acide. . .		
Chlore	Sulfate de chaux		
Acide phosphorique.	Chlorure de sodium		
Matière organique. .	Matière organique.		
			1. 74

L'eau de la source *Dominique* accuse 14 degrés 1/2 au thermomètre centigrade. Elle est claire, limpide, d'un goût légèrement acide et ferrugineux, mais nullement désagréable, car la majorité des malades la boivent avec plaisir. Elle s'écoule par deux issues principales qu'elle s'est lentement ouvertes dans la roche.

A l'inspection du tableau synthétique de l'eau de la *Dominique* on juge de suite qu'elle doit avoir sur l'économie une influence profonde et énergique. Les observations multiples faites à Vals de même que celles publiées par nos honorables confrères, ont légitimé cette induction. Elles nous ont prouvé que la résultante curative, due à des agents médicinaux de propriétés diverses, mais non contraires, permet d'employer avec succès l'eau de la source *Dominique* au traitement des nombreuses et graves affections de nature variée parmi lesquelles il faut placer en première ligne toutes les maladies de la peau (eczéma, herpes, lichen chronique, dartres, lupus, lèpre vulgaire), les fièvres intermittentes, la chlorose et l'anémie.

CHAPITRE II

IMPORTANCE THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE DES ÉLÉMENTS MINÉRAUX DE L'EAU DE LA SOURCE DOMINIQUE. DE LEUR ACTION SUR L'ÉCONOMIE.

Etudier séparément les actes physiologiques produits sur l'organisme par les éléments minéralisateurs de la source *Dominique*, c'est en faire une sorte d'analyse préparatoire, destinée à nous éviter plus tard des répétitions de détails, quand nous nous occuperons de la partie thérapeutique. Nous rappellerons d'abord quelques-unes des opinions des auteurs les plus autorisés sur les effets que le soufre, la silice, le phosphore, le fer et l'arsenic, peuvent produire sur l'économie, lorsqu'ils y sont introduits à petites doses, dilués et combinés dans une eau minérale.

Le soufre fait partie de nos tissus, des os principalement, où il est à l'état de sulfate de chaux. Dans l'économie son rôle est encore de ranimer la vitalité des tissus, de les stimuler dans leurs fonctions, tout en leur fournissant des éléments de nutrition. On conçoit alors pourquoi il est conseillé dans les affections catarrhales, comme aussi dans le rhumatisme : c'est lui, en effet, qui constitue l'agent médicinal le plus précieux des eaux minérales employées dans quelques stations thermales contre ces deux affections.

Ce métalloïde est un destructeur des produits épigénétiques du sang, et, en conséquence, un des remèdes les plus efficaces contre les maladies de la peau, dont il rétablit et ranime les fonctions : à preuve, les animaux, dont le pelage devient si doux, si fourré et si brillant lorsqu'on mêle du soufre à leurs aliments. Aussi la thérapeutique des dermatoses serait-elle considérablement restreinte dans ses formules et diminuée de valeur, si l'on en supprimait le soufre.

Dans l'eau de la source *Dominique*, il est à l'état d'acide sulfurique, mais largement dilué (1 gramme 30 par litre), comme dans la préparation pharmaceutique connue sous le nom de limonade minérale souvent employée en médecine pour modérer les hémorrhagies graves. L'acide sulfurique, a, en effet, la propriété d'augmenter la plasticité du sang, et, d'autre part, il devient, selon M. Gubler, un agent qui fournit, comme son radical le soufre, des éléments de nutrition aux tissus, et les stimule dans leurs actes vitaux. Enfin, combiné au fer et à la chaux, il conserve et augmente ses propriétés altérantes et reconstituantes.

La Silice n'est pas employée en médecine, et cependant son rôle dans l'économie animale est peut-être plus important qu'on ne le croit généralement. A l'état de silicate de fer acide, elle est soluble, et telle elle se trouve dans l'eau de la *Dominique*. Dans l'estomac, elle abandonne le fer pour fournir du silicate de soude, qui d'après les expériences de M. le Docteur Pétrequin, contribue puissamment à alcaliniser les urines.

Selon d'autres observateurs, la silice et les silicates ont une action thérapeutique contre les affections goutteuses et graveleuses.

Le Phosphore, comme le soufre, fournit des matériaux à la nutrition des tissus, surtout à celle des os et de la pulpe nerveuse. Dans l'eau de la source *Dominique*, il se présente à l'état de phosphate de fer, employé aujourd'hui comme un bon agent de reconstitution, et qui a fait en cette qualité le succès des sirops conseillés contre le rachitisme, les scrofules et la tuberculose prodomique.

Dans l'estomac, le phosphate de fer subit une première décomposition, en abandonnant sa base, qui se combine avec les acides lactique et chlorhydrique, pour passer dans la circulation générale à l'état de lactate et de chlorure de fer, tandis que, mis en liberté, l'acide phosphorique, véritable élément organique, est entraîné lui-même dans

l'économie, où il va remplir au besoin le double rôle d'aliment et de substance médicamenteuse.

L'eau de la source *Dominique* a, dit-on, paru provoquer chez quelques personnes une sorte de réveil de la fonction génésique. Cette action élective est-elle due au phosphore ou à l'ensemble des éléments toniques que cette eau contient? Nous pencherions volontiers vers la dernière de ces deux hypothèses, si, toutefois, le fait lui-même nous était bien prouvé.

Fer. — En analysant un végétal, dit M. Georges Ville (*Conférences agricoles*), on y trouve 14 éléments, dont 13, pris séparément ou ensemble, ne suffisent pas pour produire une plante normale et capable de *porter graines.* Il faut, de toute nécessité, y ajouter l'azote, bien qu'il n'entre dans la composition des végétaux que pour une ou deux parties sur cent.

Une remarque analogue peut être faite pour le fer, en ce qui concerne les animaux à sang rouge. Que voyons-nous en effet, lorsqu'il vient à faire relativement défaut dans l'organisme? Des tissus décolorés, une faiblesse générale, une innervation pervertie, en un mot des désordres fonctionnels qui rappellent exactement ceux que M. le professeur Ville a constatés dans les végétaux privés d'azote. Aussi la Providence a-t-elle répandu partout cet élément matériel, indispensable à la vie normale, et le trouve-t-on dans presque toutes les substances alimentaires.

Tous les médecins connaissent trop bien les accidents pathologiques graves, résultats ordinaires d'une diminution notable de la proportion de fer qui doit exister dans le torrent circulatoire sanguin, pour que nous soyons obligés de rappeler ici avec détails que c'est un des points de départ de la chlorose, des anémies, de la leucocytémie, des névroses, de la scrofule et d'autres états morbides nombreux. Ils savent aussi que ce n'est pas parce que le fer n'existait pas dans les matériaux de l'alimentation que le

sang en a été privé, mais bien parce que des conditions pathogéniques préexistantes se sont opposées à son assimilation et l'ont fait rejeter de l'économie.

Ils admettent encore généralement que l'indication thérapeutique rationnelle n'est pas uniquement de donner du fer au malade dont le sang est déglobulisé, encore moins de le donner en grande quantité, par masse, pour ainsi dire, mais de l'administrer peu à la fois, sous une forme et dans des conditions qui le rendent facilement assimilable. Tous savent, de plus, que pour assurer le succès de la médication martiale, il convient de chercher en même temps, par des moyens appropriés, à remédier à l'une des causes premières de tous les désordres : le trouble de l'innervation ; car de lui provient, en effet, la perversion des fonctions assimilatrices.

Ainsi, pour permettre au fer de parvenir dans le sang, la première condition est donc : le calme rétabli dans l'état névropathique, qui, dans la plupart des maladies, retentit, n'importe son point de départ, jusque sur l'organe digestif. La seconde, c'est que le fer soit dissous, ou mieux qu'il trouve dans l'estomac, dans les sucs gastriques où ils existent normalement, les acides lactique et chlorhydrique, par lesquels il doit être transformé en lactate et en chlorure de fer. En effet, les expériences récentes de M. Mialhe ont confirmé que, sous ces deux états, le métal est admis par les vaisseaux absorbants de l'estomac et des intestins, et c'est aussi sous ces deux formes qu'il répond le mieux aux exigences de la fonction hématosique.

Administré à dose convenable et absorbé, un médicament peut atteindre le but que l'on se propose ; il fatigue inutilement, donné à profusion mais rejeté. Cette vérité élémentaire, admise aujourd'hui par la plupart des médecins, semble opérer un commencement de réaction en faveur de la diminution des doses de remèdes. Néanmoins, le fer est souvent employé en médecine d'une manière abusive, ainsi

que le démontrent les études et les expériences de M. le professeur Corneliani (de Pavie), et desquelles il conclut qu'une minime partie de fer seulement peut être absorbée, quelle que soit la quantité ingérée en une fois dans l'estomac.

Par conséquent, en donner peu, mais dans des conditions d'assimilation convenables, et pour cela ramener l'intégrité des fonctions digestives, sont les règles à suivre pour obtenir du fer tout ce que l'on est en droit d'en attendre dans la chlorose, les anémies et les autres affections caractérisées par la diminution des globules du sang. Cette double indication est facilement remplie quand on donne le fer dilué par la nature ; car il s'y trouve à l'état de bicarbonate instable dans l'estomac, et formant bientôt, par son protoxyde naissant, les lactate et chlorure de fer nécessaires aux actes de l'osmose.

L'eau de la source *Dominique*, ingérée dans l'estomac, offre des phénomènes analogues ; les silicate, phosphate, arséniate de fer, etc., se décomposent, et pendant que leurs acides se portent sur d'autres bases, le protoxyde de fer, mis en liberté, se combine aux acides chlorhydrique et lactique, subissant ainsi la transformation nécessaire pour être admis par les vaisseaux chyleux, et conduit dans la grande circulation sanguine d'abord, puis aller dans les poumons, au contact de l'air, éprouver enfin l'importante modification qui en fait un élément vital du sang.

L'Arsenic est l'un des agents thérapeutiques les plus précieux de l'eau de la source *Dominique ;* il s'y trouve à l'état d'arséniate de fer, et lors même, ce qui ne peut être mis en doute, que dans l'estomac, ce dernier subirait une décomposition, ses éléments n'en constitueraient pas moins des remèdes d'une grande valeur dans le traitement de nombreuses affections.

Presque tous les poisons ont, en effet, soit dit pour les malades, et non pour les médecins, une influence physio-

logique salutaire et très-puissante sur l'économie, alors qu'ils sont donnés en proportions convenables; l'arsenic ne fait pas exception à cette règle; son action sur l'organisme, étudiée avec soin, a montré que, s'il ne faut pas se départir des doses minimes, et si l'on doit un peu compter sur le temps, on peut, de son emploi judicieux, retirer les plus grands résultats thérapeutiques. Aussi cet agent médicinal, dont le nom seul effrayait autrefois, a-t-il conquis aujourd'hui, une large place dans la pratique de la médecine.

Il est curieux de lire ce qui a été écrit sur les effets que l'on obtient de l'arsenic, dans certains pays, pour donner de l'embonpoint, de la force et de la vigueur aux hommes; dans d'autres, de la graisse, un pelage luisant et une respiration plus facile aux chevaux. MM. Trousseau et Pidoux, dans leur excellent ouvrage de *Matière médicale*, n'ont rien oublié sur ce sujet et ont principalement insisté sur l'action de l'arsenic dans les fonctions du poumon, particulièrement dans l'acte respiratoire, qu'il facilite d'une manière surprenante.

Pour faire apprécier ce que peut l'eau de la *Dominique*, dans le traitement de quelques maladies, nous dirons seulement ici deux mots de l'arsenic dans ses rapports avec la médecine.

MM. Schmitz et Brett Schneider ont reconnu, par diverses expériences, que ce métalloïde diminue la combustion de la graisse, ralentit les mouvements de décomposition, et rend moindre l'exhalation de l'acide carbonique par le poumon et celle de l'urée par les reins; ce qui revient à dire qu'il empêche la déperdition des forces et tend à faire engraisser, en un mot, qu'il est reconstituant.

On l'emploie encore journellement comme sédatif du système nerveux, et nous avons souvent constaté que, donné à petites doses, il diminue la sensibilité morbide de l'estomac et ramène l'appétit. Fowler, Pearson, M. le Dr Boudin et nombre d'autres praticiens distingués ont

obtenu de belles cures par l'emploi de l'arsenic dans les névralgies viscérales rebelles, les névropathies du cœur, les fièvres intermittentes, et tous ces faits, constatés aujourd'hui dans la pratique ordinaire de la plupart des médecins, ne laissent aucun doute sur l'action sédative que cet agent médicinal exerce sur le système nerveux, et aussi sur le phénomène, encore mystérieux, de la périodicité de certaines maladies.

Ainsi, pour quelques auteurs, l'arsenic donne de l'embonpoint, de la force, une respiration large et facile; pour d'autres, il provoque l'appétit et calme les névropathies : effets divers, mais nullement contradictoires, car l'irritabilité morbide, en suspendant le jeu normal des fonctions, déprime plutôt l'énergie vitale qu'elle ne l'augmente. Nous n'avons pas dit tout encore, l'arsenic possède une autre et bien précieuse propriété. En agissant sur les glandes hémato-poïétiques et sur le sang (M. Gubler), en le purifiant (qu'on nous passe cette expression) ; en rendant impossible, ou en détruisant la génération des produits épigénétiques (MM. Trousseau et Pidoux) dans les humeurs et dans les tissus, l'arsenic a mérité, comme remède altérant ou antidiathésique, la confiance des dermatologues les plus distingués.

L'étude micographique des altérations morbides est, depuis quelques années, à l'ordre du jour, et si elle promet à l'art de guérir, de brillantes et fertiles découvertes, elle tend aussi à augmenter l'importance des médicaments altérants; car, il est hors de doute que des principes nouveaux dans le sang, sans analogues dans l'économie, sont fréquemment, comme le dit M. le professeur Andral, la cause de maladies dont la nature nous est inconnue, et l'arsenic, ajouterons-nous, devient pour elles un excellent moyen de traitement, lent, il est vrai, à longue portée, comme tout médicament antidiathésique, qu'il faut donner à très-petites doses et longtemps mais qu'il est rationnel

d'employer en médecine, puisque, introduit dans les humeurs et dans les tissus, il en fait disparaître les produits parasites et destructeurs.

En résumé, si l'arsenic à doses élevées est un poison violent, donné par milligrammes, comme dans l'eau de la source *Dominique*, il est aussi bienfaisant et n'est pas plus dangereux que le phosphore et l'iode contenus dans les huiles de poisson.

Nous répéterons que, étudié à différents points de vue, il s'est montré, pour les observateurs les plus attentifs, doué de quatre propriétés bien précieuses, savoir : d'être un sédatif du système nerveux, un antipériodique, un altérant, et enfin un puissant agent de reconstitution.

CHAPITRE III.

Nous avons consacré les deux premiers chapitres de cet opuscule à l'examen de la source Dominique elle-même, à sa minéralisation, à son analyse chimique, cette entrée en matière nous ayant paru nécessaire pour nous permettre de mieux expliquer l'utilité des sels qui en dérivent et le parti qu'on peut en retirer dans les affections qui en sont tributaires.

Entre les diverses et profondes modifications physiologiques et thérapeutiques produites par les éléments sulfo-ferro-arsenicaux des sels de la Dominique, il n'y a pas d'antipathie ni d'antagonisme, et les effets des uns ne détruisent pas ceux des autres. Ces agents médicinaux paraissent au contraire s'entr'aider pour amener un même résultat : la santé, et cela en procurant à l'organisme l'épuration et la reconstitution du sang, l'équilibre et le calme au système nerveux, une plus grande facilité dans

la respiration, plus de lenteur et d'ampleur dans le rhythme du pouls, et, comme le disent quelques auteurs en parlant de l'arsenic, la résurrection de la face, des forces et de l'embonpoint.

Cependant, toutes les fois qu'il s'agit d'employer un remède énergique, on se demande tout d'abord s'il n'y a pas de contre-indications, et le plus souvent cet examen a pour conséquence de faire combiner l'action du remède héroïque avec celle d'une autre substance capable d'en tempérer les effets. C'est ainsi, que l'on associe journellement l'opium à l'iode, au quinquina, etc. De même, les éléments minéraux toniques de la source *Dominique* nous ont fait appréhender quelquefois de la conseiller à des personnes d'apparence délicate; mais, chose bien remarquable, une fois cette crainte vaincue, c'est précisément dans ces circonstances qu'elle nous a souvent le mieux réussi. La reconstitution du malade semblait marcher comme à pas de géant, et l'on eût dit que l'action calmante et modératrice de l'arsenic contenait, sans l'annihiler, mais dans de justes limites, celle excitante du fer et de l'acide sulfurique.

En effet, les dragées *Dominique* portent avec elles leur modérateur, l'arsenic ; c'est dire qu'elles sont bien rarement contre-indiquées. On comprend néanmoins que lorsque la diète est indispensable, lorsque l'état fébrile est intense, lorsqu'il y a une hypérémie active ou une constitution pléthorique très-prononcée, ce n'est pas aux dragées *Dominique*, si éminemment toniques et reconstituantes, qu'il serait prudent de s'adresser.

Si l'on a présentes à la mémoire, les actions physiologiques propres à leurs éléments, ces dragées, uniques dans leur genre, laissent entrevoir *a priori*, par leur composition chimique, les lésions morbides qu'elles peuvent combattre avec succès, et l'expérience clinique est venue confirmer ce que, par hasard ou par induction, on avait appris de leurs propriétés thérapeutiques.

Les nombreux praticiens qui ont ordonné cette préparation l'ont presque toujours trouvée efficace contre la *chlorose*, les *anémies*, les *névralgies,* les *névroses*, les *fièvres intermittentes* rebelles au quinquina, dans la plupart des *maladies de la peau* et dans les diathèses où prédominent le *lymphatisme* et l'abaissement des fonctions vitales, telles que la *scrofule*, le *rachitisme* et la *tuberculose*.

Aussi, la réputation des dragées Dominique tend tous les jours à s'accroître, et les beaux et prompts résultats obtenus par cette préparation salutaire expliquent l'accueil que lui a fait le corps médical et la faveur dont elle jouit auprès de lui.

En effet, c'est en voyant les sels de la Dominique aux prises avec les affections névro-sténiques et les *états morbides anémiques et languissants*, que l'on peut se faire une haute et juste idée de leur puissance curative. De nombreuses observations ont été publiées déjà sur ce sujet; nous en ferons connaître encore quelques-unes, tout en regrettant que notre cadre limité nous oblige d'écourter un peu cet exposé clinique.

CHAPITRE IV

CHLOROSE ET ANÉMIE. — NÉVROSES. — NÉVRALGIE ET CACHEXIE

CHLOROSE ET ANÉMIE.

Malgré l'identité des descriptions qu'en ont faites la plupart des auteurs, malgré plusieurs points de contact et d'analogie, c'est-à-dire des symptômes communs, la chlorose et l'anémie sont deux états morbides qui ne doivent pas être confondus.

Sauf de rares exceptions, c'est chez les jeunes filles que l'on rencontre la CHLOROSE sans signe de phlegmasie; et si la malade est exempte de lésions organiques, si elle n'est ni tuberculeuse, ni scrofuleuse, on constate seulement des phénomènes nerveux dans les fonctions digestive, circulatoire et cataméniale ; le sang est appauvri, il contient moins de globules rouges ; mais, en résumé, tous les accidents paraissent se produire sous l'influence d'une perversion de l'innervation.

Quand l'affection se relie à une diathèse tuberculeuse, rachitique, scrofuleuse ou rhumatique, elle n'est plus qu'un épiphénomène, et réclame le traitement de ces mêmes diathèses. Or, les dragées de la Dominique conviennent aux trois premières, ainsi que nous le verrons plus tard.

Quand la chlorose existe dans son état de simplicité, la beauté des formes se conserve d'autant mieux que la maladie guérit assez promptement par l'emploi sagement combiné des amers, des ferrugineux et des sédatifs du système nerveux. Les dragées de la Dominique répondent encore on ne peut mieux aux diverses indications qu'on cherche à remplir par l'emploi de ces agents médicinaux.

L'ANÉMIE, au contraire, atteint les deux sexes et tous les âges; elle offre, parmi les caractères les plus saillants, une débilité et une maigreur générales, la pâleur ou mieux la blancheur de la peau, différente de celle que donne la chlorose. L'état anémique est accidentellement produit par une hémorrhagie ou une maladie préexistante; des pertes cataméniales abondantes en sont souvent la cause et aussi la conséquence; quelquefois, elle est acquise sous l'influence d'un milieu délétère ou d'un régime insuffisant; elle est plus voisine de la cachexie et peut y conduire en peu de temps; enfin, à moins qu'elle ne soit la suite d'une hémorrhagie accidentelle, elle est assez longue à guérir.

Le sang, dans ces deux états morbides, éprouve une déglobulisation notable; mais il y a souvent polyménorrhée

dans l'anémie, et le sang est d'un rouge foncé avec peu de fibrine. Dans la chlorose, il y a aménorrhée ou apparition irrégulière des règles, dont le sang est pâle. Ces observations ont une importance pratique ; car, bien que le fer convienne à l'une et à l'autre, on peut aider très favorablement son action dans l'anémie, en l'associant à un peu d'ergot de seigle, ce qui serait un non-sens dans la chlorose. L'état de mariage devient souvent une cause efficiente de guérison dans cette dernière ; il est presque toujours fâcheux dans l'anémie.

En résumé, la Chlorose est une entité pathologique, une maladie primitive, caractérisée par la déglobulisation du sang et par des phénomènes nerveux qui s'y rattachent ; elle a pour point de départ une perversion de l'innervation, tenant parfois à un état particulier de l'utérus, s'étendant sympathiquement à l'estomac, lequel, par de mauvaises digestions, amène la raréfaction des globules du sang, son appauvrissement et diverses altérations fonctionnelles.

L'Anémie est toujours un état pathologique consécutif à une lésion apparente ou insaisissable ; elle n'a de commun avec la chlorose que l'altération de l'innervation et l'appauvrissement du sang.

Cette dernière est une maladie ; l'anémie est un symptôme ; la cachexie est l'anémie portée à sa dernière période.

Les propriétés reconstituantes et sédatives des dragées *Dominique* en font un remède promptement efficace pour combattre ces différents états morbides. Chez les anémiques, elles refont le sang, lui donnent sa plasticité normale, en suppriment les pertes trop abondantes, et le disposent à faciliter la guérison des tissus ou des appareils, dont les lésions ont produit les désordres secondaires qui constituent l'état d'anémie. Souvent les dragées de la *Dominique* suffisent seules pour rétablir la santé ; mais on peut, au besoin, les aider par une médication appropriée.

Dans la chlorose simple, les dragées de la *Dominique*

n'ont jamais besoin d'adjuvant. Elles ont prise sur le système nerveux, le tonifient et l'apaisent, et font en conséquence promptement disparaître tous les phénomènes morbides, depuis l'innervation générale qui est la cause première de la maladie, jusqu'aux altérations fonctionnelles qui en sont la conséquence.

Dans les états de cachexie, elles donnent des résultats d'autant plus heureux qu'elles s'adressent mieux aux maladies qui ont amené les désordres fonctionnels, comme, par exemple, dans les altérations ultimes qui sont les suites d'une infection palustre ou d'une diathèse herpétique. Les observations suivantes, montreront la salutaire influence des dragées de la *Dominique* dans la chlorose et les anémies.

OBSERVATION DE CHLOROSE.

Mlle Lemp..., de Lyon, âgée de 19 ans, d'une constitution nerveuse et lymphatique, encore grasse, quoique malade depuis six mois, vient nous consulter le 15 août. A la moindre marche, au plus léger exercice, elle est essouflée, sent son cœur battre avec violence, et s'accuse de manquer de force et de courage. Le pouls est constamment à 120, et l'auscultation, si elle n'offre rien de remarquable vers les poumons, permet d'entendre très-manifestement le bruit de souffle dans les artères carotides.

L'appétit s'est conservé, mais la malade recherche les aliments vinaigrés et de haut goût; elle mâche à la dérobée quelques grains de café; elle aime à sentir des odeurs nullement suaves, celle du mortier, du papier fraichement imprimé, etc. La menstruation est irrégulière et reste parfois deux mois sans paraître; elle est peu abondante et donne un sang rose. Comme dans les vraies chloroses, la peau est d'un jaune de cire et laisse apercevoir quelques veines bleuâtres.

Immédiatement mise à l'usage des dragées *Dominique*, deux puis enfin six par jour, nous voyons bientôt céder les palpitations de cœur, et la respiration devenir plus large; c'est dire que les forces revenaient. Aussi Mlle L..., put-elle se livrer sans fatigues à de longues promenades. Ce changement dans ses habitudes l'étonnait agréablement; son teint était devenu blanc et vif, et après 24 jours de traitement, elle retrouva non-seulement les apparences, mais la réalité d'une santé rétablie, car depuis huit mois elle n'a pas éprouvé le moindre symptôme de la maladie pour laquelle elle était venue nous consulter.

Aux accidents caractérisitiques de la chlorose, viennent se joindre fréquemment des troubles dyspeptiques, se reliant

tantôt à un état d'irritation des voies digestives, tantôt au phénomène général qui produit et qui entretient la maladie, c'est-à-dire, à la perversion de l'innervation. Dans le premier cas, c'est par les eaux sodiques et ferrugineuses, celles de Vals de préférence, sources *Rigolette* et *Magdeleine*, que nous traitons la chlorose, et, dans le second cas, c'est par l'eau et les dragées de la source *Dominique*.

OBSERVATION DE CHLOROSE AVEC DYSPEPSIE.

Mlle Marie G.. âgée de 18 ans, éprouve un peu de pesanteur à l'épigastre parfois des nausées, et le matin quelques rejets de matières glaireuses. La langue est blanche; le pouls à 90; le teint jaune paille; la menstruation régulière mais peu abondante.

Cette chlorose a déjà résisté aux préparations martiales, aux amers, aux anti-spasmodiques et autres agents thérapeutiques actifs ; car le docteur qui lui donnait autrefois des soins l'a traitée avec méthode et avec toute l'énergie que peut se permettre une expérience consommée.

L'eau de la source *Dominique* eut raison de cette affection en 22 jours ; la jeune malade, timide comme le sont souvent les chlorotiques, ne vint qu'une ou deux fois nous rendre compte de l'effet de son traitement ; mais nous l'apercevions parfois, et nous suivions à son insu les progrès de la guérison, qui, de même que chez la malade précédente, ne s'est pas démentie.

Les exemples de succès semblables et aussi prompts sont très-fréquents à Vals. Nous citerons encore le fait suivant en abrégeant les détails.

Mlle Julie M..., jolie personne de dix-huit ans, chlorotique, éprouvait des battements de cœur, de l'essoufflement, de la faiblesse dans les jambes et de l'aménorrhée. Elle n'avait pu être guérie chez elle, malgré l'emploi de nombreux médicaments convenablement administrés, ferrugineux, digitale, quina, etc.... Dès que nous eûmes reconnu la tolérance de l'estomac pour les dragées de la *Dominique*, nous en fîmes prendre six par jour, et après deux semaines de traitement, l'état de chlorose avait complétement disparu.

L'anémie étant un symptôme amené par divers troubles morbides, parfois très-graves, est en conséquence plus commune que la chlorose. Si les altérations, auxquelles elle se relie, ne sont pas au-dessus des ressources de l'art, on la guérit aisément à Vals ; à l'appui de cette assertion nous citerons le fait suivant :

OBSERVATION D'ANÉMIE SIMPLE.

Mlle M..., âgée de 15 ans 1/2 est une grande et belle personne bien constituée, mais dont la menstruation abondante fournit, pendant 7 à 8 jours, un sang très-fluide et très-foncé en couleur; elle ressent des palpitations de cœur et de la faiblesse ; son pouls est petit et donne 112 pulsations à la minute.

Les bons soins de M. le docteur Chauffard avaient un peu diminué les palpitations ; il avait employé la digitale, l'huile de foie de morue et quelques préparations martiales; l'état maladif restait stationnaire, entretenu probablement par le retour fréquent de la polyménorrhée. M. le docteur Chauffard prend la détermination de lui prescrire les dragées de la Dominique.

Mise en traitement le 21 juillet (4, 5 et 6 dragées par jour,) la guérison fut si prompte, qu'en moins d'un mois, Melle M. n'était plus une malade pâle et languissante, mais une personne vive, alerte, au teint coloré en un mot bien portante. Deux mois après, l'éminent praticien eut le bonheur de constater une cure radicale.

OBSERVATION D'ANÉMIE AVEC VERTIGE INTESTINAL, AMÉNORRHÉE ET LEUCORRHÉE.

Nous sommes consulté le 24 juin, par Mme L..., âgée de 26 ans, mariée depuis deux ans. Quoique nullement réglée, elle avait toujours été bien portante, lorsqu'il y a dix-huit mois, la perte subite d'un enfant de sa famille vint altérer sa santé de telle façon, que des épistaxis supplémentaires fréquents furent dès lors supprimés et qu'elle devint leucorrhéique et dyspeptique.

L'appétit existe encore ; la première digestion se fait passablement, mais trois heures après le repas, apparaissent des borborygmes, des flatuosités et du vertige intestinal.

Cette malade est devenue très-impressionnable ; si l'on examine le pouls, il donne d'abord 120, puis 100, puis 80 pulsations à la minute, après quelques instants. Elle éprouve des agitations et des frayeurs sans cause explicable ; elle marche avec difficulté et se fatigue très-vite.

Le 13 juillet, après 21 jours de traitement, porté progressivement jusqu'à 6 dragées *Dominique* par jour, Mme L... était dans un état très satisfaisant. Les forces étaient revenues avec l'amélioration des fonctions digestives, la leucorrhée avait disparu ; il n'y avait plus de terreurs vaines, plus de vertiges.

Les dragées de la *Dominique*, dont Mme L. a continué pendant quelque temps l'usage, auront peut-être rappelé la fonction cataméniale que, dans un vague souvenir, elle croyait avoir eue une ou deux fois, à quinze ans. Un senti-

ment de molimen sanguin qu'elle disait éprouver dans le ventre, pendant les derniers jours qu'elle est restée près de nous, nous en avait donné l'espérance.

OBSERVATION D'ANÉMIE AVEC CARDIALGIE

Les palpitations de cœur sous l'influence nerveuse, sans hypertrophie de cet organe, ayant néanmoins, par leur durée, produit l'anémie sont souvent calmées par les dragées *Dominique*, et l'anémie ne tarde pas à être elle-même guérie.

Mme P.., de l'Arbresle (Rhône), âgée de 28 ans, avait cette blancheur pâle qui accompagne l'anémie chez les personnes dont les règles sont trop abondantes, elle ressentait des palpitations de cœur au moindre exercice et une grande faiblesse. Vingt jours de traitement à la dose de 4 puis de 6 dragées par jour, suffirent pour amener une reconstitution générale et une coloration rosée de la figure ; les gencives perdirent leur couleur blafarde ; les battements de cœur cessèrent ; seul, le pouls avait encore une vitesse anormale : mais quelques granules de digitaline en eurent bientôt fait justice.

Chez cette malade, les palpitations du cœur étaient régulières et de force moyenne ; il n'y avait pas d'augmentation de volume de cet organe, car bien que l'arsenic maintienne, paraît-il, dans des limites convenables les effets reconstituants des agents toniques des dragées de la *Dominique*, il est prudent de n'en pas conseiller l'usage dans les maladies organiques du cœur, lorsque l'on craint d'augmenter les congestions sanguines, comme aussi dans les hypérémies du poumon pouvant s'accompagner d'hémorrhagies.

Chez les enfants, à la suite de bronchites chroniques, de rougeole ou de coqueluche, chez les jeunes femmes ou les adolescents on voit souvent un état anémique être accompagné d'une petite toux sèche, rebelle aux moyens ordinaires ; nous en avons eu de nombreux exemples très promptement guéris, par les dragées de la *Dominique* dont les principes calmants et toniques se prêtent alors un mutuel appui.

NÉVROSES.

Dans le plus grand nombre de névroses, le sang est altéré, et le malade offre les caractères marqués de la chloro-anémie : en outre, les accidents morbides sont souvent intermittents : dès lors, on le comprend sans peine, tout comme la chlorose, les autres affections névro-pathiques peuvent être souvent modifiées heureusement par les dragées *Dominique*, quand elles ne se relient pas à quelque altération incurable.

La plupart du temps, ces maladies semblent avoir pour point de départ une altération de l'innervation amoindrie, excitée ou pervertie ; presque toujours les troubles fonctionnels augmentent par la diète et la saignée, et, comme le disent les auteurs du *Compendium de médecine pratique*, si l'on est d'accord sur la nécessité d'agir sur le système nerveux, au choix du moyen d'action commence l'embarras du thérapeutiste.

Mais son incertitude ne sera pas de longue durée, s'il se souvient que les dragées *Dominique* agissent sur le système nerveux par leur arsenic, comme sur le sang par leurs éléments toniques, et si, d'autre part, il est convaincu de cette vérité également énoncée par MM. Monneret et Fleury : « Le meilleur moyen de faire cesser l'excitation du système nerveux est de tonifier tous les systèmes et de reconstituer en quelque sorte le fluide sanguin. Le traitement tonique et corroborant est celui qui réussit le mieux dans les névroses qui affectent les organes de la vie de nutrition ; il est aussi indiqué dans celle de la vie de relation, telles que l'hystérie, l'hypocondrie, la catalepsie. »

La *chorée*, par exemple, cède à l'emploi du fer, et MM. Long, Millet (de Tours), Guersent et Aran, l'ont guérie par de petites doses d'arsenic, qui jouait ici le rôle de modérateur de l'innervation, et remplaçait avec avantage les opiacés et les anti-spasmodiques. Si donc nous n'avions

sous les yeux un exemple récent d'une chorée guérie très-promptement par les dragées de la *Dominique*, nous n'en admettrions pas moins, comme conséquence logique de leur composition chimique, l'heureuse influence de cette préparation ferro-arsenicale dans le traitement de cette singulière névrose.

Nous les avons vues également, et ces deux faits ont été relatés dans les journaux de médecine, faire céder : 1° un état histérique grave que n'avait pu modifier l'emploi antérieur d'autres moyens très-énergiques ; 2° éloigner de un à quinze jours les accès chez un malade épileptique.

NÉVRALGIES.

Les préparations toniques, et principalement les ferrugineux, ont une utilité incontestable dans le traitement des névralgies, toutes les fois que la constitution est détériorée, et qu'elles sont la manifestation, si fréquente d'ailleurs, d'un état chloro-anémique. Aussi, rien de plus naturel que de voir les dragées sulfo-ferro-arsenicales de la Dominique réussir à atténuer ou même à faire disparaitre les douleurs névralgiques, tant continues que périodiques.

C'est en invoquant la double action sédative et reconstituante de cette préparation, que l'on se rend compte de ses succès dans la névralgie simple, et la propriété anti-périodique de l'arsenic explique pourquoi elle réussit également, lorsque la maladie offre le titre intermittent.

Cette dernière forme, il est vrai, est rarement rebelle au sulfate de quinine, et les dragées de la *Dominique* pourront être ici considérées comme un en cas, dont nous avons cependant retiré de bons effets, lorsque la névropathie périodique se compliquait d'anémie.

Fowler, Pearson, et, plus récemment M. le docteur Boudin, ont assez insisté sur ce fait clinique, passé aujourd'hui dans la pratique ordinaire, pour qu'il soit néces-

saire de nous y arrêter davantage, ayant d'ailleurs publié dans les journaux de médecine quelques observations sur ce sujet.

CACHEXIE.

Si, jusqu'à ce jour, on n'a pas encore donné une bonne définition de l'état cachectique, on est cependant d'accord pour y voir la période déplorable et ultime des affections chroniques. Or, en présence de cette généralisation d'une affection d'abord locale et restreinte dans le principe, généralisation contre laquelle le médecin paraît le plus souvent désarmé, on doit être heureux de trouver quelquefois encore un secours inespéré dans les sels de la source Dominique ; et on l'y rencontrera presqu'à coup sûr, si les organes ne sont pas atteints de dégénérescence, et si la lésion morbide primitive est justiciable de l'un de ces éléments, l'arsenic, le soufre, le phosphore, etc.

Les idées que le mot de cachexie réveille dans l'esprit revêtent si rarement la forme de l'espérance, que nous n'osons guère insister sur ce sujet. Néanmoins, le témoignage des honorables docteurs Clermont, Tourette, Chabanne, et des anciens médecins qui ont écrit sur Vals, l'histoire de la cure célèbre du moine Dominicain qui, en laissant son nom à la source, y a rattaché une des plus précieuses légendes du pays, enfin quelques faits dont nous avons été témoin nous-même, nous font mettre hors de doute que l'on ne puisse obtenir des effets surprenants, inattendus quelquefois, des dépôts de l'eau de la source Dominique, remède *sans danger* que le malade prend avec plaisir, qu'il faut lui administrer d'abord à petite dose, que l'on augmente au fur et à mesure que la tolérance s'établit. Mais en résumé, l'état cachectique étant le produit ultime d'une des maladies que nous avons déjà mentionnées, nous ne saurions nous y arrêter plus longtemps sans nous exposer à des redites inutiles.

CHAPITRE V

FIÈVRES INTERMITTENTES.— INFECTION PALUDÉENNE. ENGORGEMENT DE LA RATE.

A tout seigneur, tout honneur, nous dit un vieux proverbe ; au quina, la première place, quand il s'agit de fièvres et d'accidents intermittents. Ce serait certainement chercher à induire en erreur le jeune praticien, et parfois le jeter dans une route fausse et dangereuse, que de lui présenter les dragées Dominique, comme le meilleur moyen à choisir, pour combattre les fièvres d'accès. Sous le rapport de leurs propriétés anti-périodiques, le quina ou les sels de quinine ont fait leurs preuves, et manquent rarement de produire l'effet que l'on en attend, s'ils sont administrés dans des conditions convenables.

Cependant, et sans qu'il soit nécessaire de s'appuyer sur le dire des auteurs, de Torti, de Nepple entre autres, car il est peu de praticiens qui ne l'aient constaté *de visu*, il est des fièvres d'accès cédant aisément au quinquina, mais qui se reproduisent aussi très-facilement après quelques jours. On voit, d'autre part, le malade s'habituer et ne plus être sensible aux effets de ce médicament, avant que les accès soient complètement disparus. Ceux-ci éloignés dans leurs retours, parfois atténués ou dénaturés, le quina devient alors incapable de les vaincre, et d'ailleurs les vertiges, la surdité et les autres accidents qu'il peut provoquer, lorsqu'il est pris à trop forte dose, en font redouter l'emploi au médecin comme au fébricitant.

C'est à cette résistance de l'élément morbide, insaisissable et ignoré dans sa nature, quoi que l'on en ait dit jusqu'à ce jour, c'est contre les désordres qu'il produit peu à peu, que l'on opposera avec succès les dragées Dominique, et qu'on les verra, grâce à l'arsenic qu'elles contiennent, mériter, à côté et parfois au-dessus du quinquina, le titre

de médicament anti-périodique. En outre, grâce encore à leurs éléments toniques, elles justifieront celui que nous lui avons expérimentalement reconnu, de remède anti-cachectique. Or, cette dernière et importante propriété curative est d'autant plus essentielle que, par leur durée, on ne le sait que trop dans les pays où elles sont endémiques, les fièvres d'accès ont pour accidents consécutifs, des engorgements du foie, de la rate ou des intestins, produits ordinaires des troubles de la digestion et de la circulation ; puis des hydropisies plus ou moins étendues, une cachexie générale et enfin la mort.

Fowler, Pearson, M. Boudin et d'autres, ont obtenu des cures promptes et solides de névralgies périodiques et de fièvres d'accès, par l'emploi de leurs liqueurs arsenicales, que les *dragées Dominique* peuvent remplacer avec avantage, puisque chacune de ces dragées contient un demi-milligr. d'arsenic, et qu'en outre elles introduisent dans le sang des éléments minéralisateurs toniques, ce qui les rend plus aptes que les liqueurs arsenicales citées plus haut, à intervenir heureusement contre l'état de marasme et d'hydropisie dont sont affectées les anciennes victimes d'infections palustres, contre la cachexie, en un mot, qui est la conséquence des énormes engorgements de la rate, du foie et des autres viscères de l'abdomen. Etablissons, par les deux exemples ci-après, la propriété anti-périodique des sels de la source *Dominique*.

OBSERVATION. — FIÈVRE INTERMITTENTE TIERCE.

M. A..., âgé de 26 ans, habite momentanément à Livron (Drôme), où il s'occupe d'affaires commerciales. Il avait contracté à Sidi-bel-Abès, province d'Oran, en Afrique, une fièvre intermittente à type tierce pendant le mois de mars précédent. On lui a fait prendre, à cette occasion, dit-il, beaucoup de quinine, et sa fièvre avait été coupée à deux reprises différentes. Elle revient encore, il y a deux mois, et offre des accès irréguliers, tous les 4, 3 ou 2 jours, avec les trois stades de frisson, de chaleur et de sueur.

Quoique le foie et la rate soient plus volumineux que dans l'état normal,

ce malade est encore actif et vigoureux. S'il n'est pas encore atteint d'anémie, il éprouve des troubles dyspeptiques ; il sent que ses forces vont diminuer, que son courage commence à s'abattre et il vient nous consulter le 20 du mois d'août, avec le vif désir de se guérir. Nous lui prescrivons les dragées Dominique à la dose de 4 puis de 6 à 8 par jour.

En trois semaines le malade fut complètement débarrassé de ses accès fébriles, et les engorgements hépatiques et spléniques disparurent presque entièrement. Les nouvelles que nous en avons reçues quatre mois plus tard, ont confirmé la permanence de son bon état de santé.

OBSERVATION. — FIÈVRE INTERMITTENTE IRRÉGULIÈRE

Henri Lagarde, âgé de 36 ans, ancien soldat de l'armée d'Afrique, d'où il est revenu depuis trois mois seulement a eu, à trois ou quatre reprises différentes, la fièvre tierce bien caractérisée par les stades de frisson, de chaleur et de sueur, avec complication de vomissements, de vertige, etc.

Chaque fois qu'il était à nouveau atteint de la fièvre, il devenait plus difficile à guérir, et même, la dernière fois (il y a 7 ou 8 mois), à Boghard, sur le chemin de Laghouat, étant entré à l'hôpital, il y a pris, dit-il, en 40 jours, 30 fois du sulfate de quinine, sans aucun succès. Aujourd'hui, les accès sont de forme irrégulière et reviennent tous les jours. Ainsi, le dimanche précédent, il a éprouvé des frissons et des vomissements à 2 heures, le lundi, vomissements et transpiration à midi ; le mardi, frissons, grande chaleur sèche, non suivie de sueur ; aujourd'hui mercredi premier août, le malade se présente à notre examen.

Cet homme, qui paraît doué d'un tempérament sanguin et d'une constitution vigoureuse, commence à devenir anémique. Les vomissements pénibles et réitérés de matières liquides qui accompagnent les accès de fièvre, la fatigue des camps, ses séjours prolongés dans les hôpitaux, ont brisé son énergie native ; la rate et le foie sont gonflés, la langue est blanche ; le pouls est à 75 ; enfin l'appétit est nul et la digestion mauvaise.

Nous commençons le traitement par six dragées Dominique chaque jour et nous arrivons graduellement jusqu'à 5 matin et soir. Au bout de la première semaine de l'usage de cette préparation, les accès avaient déjà disparu ; le traitement est suivi pendant 25 jours, et il amène heureusement chez le malade avec la guérison des accès fébriles, non-seulement la cessation des troubles dyspeptiques, mais aussi une diminution notable dans le volume des organes engorgés, le foie et la rate.

Nous avons relaté dans les journaux de médecine un fait clinique remarquable, dont nous avons été témoin pendant le mois de juin 1866. M. P..., de Marseille, avait contracté

en Morée une fièvre intermittente quarte, qui depuis 18 mois avait résisté à plusieurs essais de traitement, mais avait été modifiée seulement dans ses manifestations périodiques. Les accès revenaient tous les 18 jours, et pendant 5 à 6, le malade était obligé de se tenir au lit, éprouvant du frisson, des malaises accablants, des sortes d'angoisses inexprimables. Il fut mis à l'usage des *dragées Dominique* par l'un de nos collègues, qui eut le bonheur de le voir parfaitement guéri, après 35 à 40 jours de traitement.

Si le cadre que nous pouvons donner ici à chaque genre de maladies n'était si restreint, nous aimerions à relater d'autres observations, et entre autres celle d'une fièvre intermittente, compliquée de névralgie de la rate, chez une dame de Marseille. Essoufflée en marchant, anémique, la figure boursouflée, le ventre enflé et les jambes œdématiées, cette dame en était venue à être presque cachectique, et tout cela, par suite de l'engorgement de la rate qui était douloureuse. Nous vîmes tous ces symptômes disparaître en moins d'un mois sous l'action des Dragées de la Dominique, il ne lui restait plus qu'un peu d'oppression, quand elle partit pour Marseille, nous promettant bien d'y continuer encore l'usage de ce médicament, pendant 2 ou 3 semaines.

CHAPITRE VI.

MALADIES DE LA PEAU (DERMATOSES).

Dans le deuxième chapitre, en insistant sur les propriétés altérantes de l'arsenic, notre but a été de préparer le lecteur à en tirer lui-même une conclusion légitime, relativement à l'emploi thérapeutique qu'il pourra faire des dragées *Dominique* pour le traitement des dermatoses, quand elles sont la

conséquence d'une affection susceptible d'être elle-même heureusement modifiée par les préparations arsenicales.

Dès le commencement de ce siècle, les médecins avaient reconnu l'efficacité des sels d'arsenic dans la lèpre et dans d'autres maladies de la peau à forme sèche, et, depuis lors, cet agent thérapeutique a fourni à nos dermatologistes en renom, leurs cures les plus remarquables.

C'est qu'en effet, quels que soient leurs différents modes de manifestation, un grand nombre de ces maladies de la peau semble se relier à un état diathésique acquis ou congénital, et dépendre de la préexistence dans le sang de substances qui sont étrangères à sa constitution. Lors même que l'essence et l'individualité de ces matières alibiles échappent à nos moyens d'investigation, il est par analogie permis de croire qu'elles appartiennent, très-souvent du moins, aux innombrables corpuscules organiques qui composent les mystérieuses légions des êtres infiniment petits. Mais en résumé, ces substances, virus pour les uns, produits d'une fermentation chimique pour d'autres, qu'on les appelle principes anormaux avec M. Andral, ou produits épigénétiques avec MM. Trousseau et Pidoux, ces substances, disons-nous, n'en caractérisent pas moins un grand nombre de ces états morbides qui font dire aux personnes atteintes de maladies de la peau invétérées : qu'elles ont le sang et les humeurs viciés, et au sujet desquelles M. le docteur Rayer a écrit, qu'ils sont une expression symptômatique d'une altération préexistante dans l'organisme.

Or, le soufre et l'arsenic sont deux parasiticides, et en outre, à d'autres titres, des agents médicinaux et utiles, de puissants modificateurs des affections générales et primitives dont la dermatose n'est elle-même qu'une des manifestations. Les dragées *Dominique*, contenant ces deux substances médicinales à l'état naturel seront donc un moyen énergique et très-rationnellement mis en usage contre les maladies auxquelles nous faisons allusion ; il réussira

d'autant mieux qu'il sera employé avec plus d'à-propos et de méthode.

Ce qu'il faut d'abord distinguer, ce sont les cas dans lesquels on devra préférer les dragées *Dominique*, c'est-à-dire le soufre et l'arsenic aux remèdes alcalins ; et il n'est pas très-difficile de fixer son opinion sur ce sujet. Il suffit de se souvenir de ce que nous avons dit déjà, en parlant des dermatoses que l'on doit traiter par les eaux sodiques : la forme de la lésion locale n'indique pas quel doit être son traitement, mais c'est la nature de l'affection dont elle est une manifestation qui peut servir de guide. Que ce soit, par exemple, un psoriasis ou un eczéma, ils demanderont un traitement par des alcalins, s'ils dérivent d'une affection générale goutteuse ou rhumatismale ; mais s'ils proviennent d'un état scrofuleux, herpétique, ou d'une autre diathèse tangible par l'arsenic ou le soufre, c'est aux dragées *Dominique* qu'il faudra s'adresser.

Quant à la méthode, elle consiste à employer ces dragées à petites doses (*de 4 à 6 par jour*), mais pendant un temps assez long (*un à trois mois*), comme on le pratique pour tout médicament diathésique à longue portée, introduisant des substances très-actives dans l'économie, et allant chercher l'élément morbide, pour le combattre, dans les humeurs et jusque dans la profondeur des tissus.

Tant que de nouvelles études cliniques n'auront pas modifié les opinions qui ont cours aujourd'hui au sujet des maladies de la peau, il faudra croire que, dans la période aiguë, ces lésions ne sont pas justiciables des eaux minérales. Il nous semble néanmoins probable que les sels de la source Dominique, joignant l'action sédative de l'arsenic aux propriétés reconstituantes de ses autres agents minéraux, peuvent faire exception à la règle.

On connaît, et nous n'avons pas à les produire ici, les remarquables observations qui ont été recueillies à l'antiquaille de Lyon, dans le service de M. Bonnaric, sur la

puissance presque merveilleuse des eaux de la Dominique, dans les formes les plus variées des affections de la peau. Or, les dragées Dominique étant faites avec les résidus naturels que cette source laisse déposer, rendront dans les mêmes cas, les mêmes services.

CHAPITRE VII.

RACHITISME, SCROFULE ET TUBERCULOSE.

Quelle que soit la cause première de ces affections, qu'elles soient acquises ou qu'elles se développent sous une influence héréditaire, elles ont toujours pour effet une altération de la nutrition se traduisant : par la prédominance du système lymphatique et son hypertrophie dans la scrofule ; par la production d'éléments matériels morbides dans la tuberculose ; et enfin par le ramollissement, le gonflement et la déviation des os dans le rachitisme.

Quand la maladie est transmise par voie d'hérédité, les phénomènes pathologiques restent souvent un temps fort long à l'état latent ; mais ils se déclarent d'autant plus promptement que le sujet vit dans des conditions d'hygiène défavorables et dépressives, telles qu'une nourriture insuffisante ou de mauvaise nature, une habitation froide et humide, des vêtements peu chauds, la non insolation ou seulement le manque de lumière, si préjudiciable à l'organisme humain.

On sait que en soustrayant le malade à ces causes efficientes, on retarde ou l'on suspend l'évolution des symptômes morbides, même quelquefois au moment où ils ont acquis déjà une certaine gravité, et que l'on parvient ainsi à prolonger son existence d'une manière inespérée.

Comme nous, tous les médecins ont eu l'occasion de voir des personnes languissantes, que l'on jugeait près de tomber dans un état de consomption, retrouver dans les climats chauds, sous un ciel pur, et dans de bonnes conditions hygiéniques, des forces nouvelles et une santé bien supportable.

En 1842, nous donnions des soins à un jeune homme de Rouen, à peine âgé de 22 ans, et affecté d'une adénite scrofuleuse multiple et suppurante. Aucun remède ne lui avait réussi, lorsque nous le décidâmes à vendre ses quelques parcelles de terre et à partir pour l'Afrique. Là, s'occupant d'un commerce de bimbeloterie, il suivit les armées, exposé le jour aux rayons d'un soleil brûlant et la nuit, couchant à la belle étoile, garanti seulement par son burnous de laine. Nous ne pensions plus à lui depuis de longues années, lorsque en 1859, nous sommes accosté par un homme vigoureux que nous avions peine à reconnaître, et qui nous remercie chaudement du conseil que nous lui avions donné, car il avait trouvé en Afrique, et santé, et fortune.

Mais tous les malades ne peuvent s'exiler, et souvent tant de liens les retiennent attachés au sol où ils ont pris racine, que l'on est encore heureux de pouvoir leur offrir un remède qui, dans une certaine mesure peut tenir la prédisposition morbide en échec, redonner de la chaleur et de la vitalité au sang, atténuer même les souffrances souvent inconscientes, mais réelles, éprouvées dans ces maladies, et suspendre pour un temps indéterminé les désordres menaçants d'une diathèse scrofuleuse, rachitique ou tuberculeuse.

Les dragées *Dominique* nous paraissent susceptibles d'être cet agent de reconstitution, par leurs éléments toniques, le phosphate de fer et l'acide sulfurique notamment, et, en outre, par leur principe arsenical, elles tendent à faire cesser les malaises insolites et obscurs, et les divers désordres

nerveux qui accompagnent et accélèrent la marche de la désorganisation des tissus.

L'arsenic, en effet, a pour phénomène constant selon M. le professeur Hirtz, l'amélioration du physique, et d'après M. le professeur Trousseau, il suspend la marche de la phthisie et constitue le meilleur moyen de s'opposer au progrès de l'angine granuleuse. Nous l'avons déjà dit, c'est à un milligramme d'arsenic par litre, contenu dans l'eau minérale du Mont-Dore que sont attribuées les cures de malades offrant des toux de mauvais caractère, résultats thérapeutiques que nous avons constatés nous-mêmes et que nous avons également vu se produire sous l'influence d'un traitement par l'usage des sels de la source *Dominique*. Bien plus, non-seulement nous avons obtenu la guérison de toux anémiques, sèches ou de mauvaise nature, mais nous avons vu la prédisposition scrofuleuse subir une métamorphose complète, et les symptômes graves d'adénites même suppurantes disparaître, pour faire place aux signes d'une riche sanguification et d'une santé florissante.

Dans le rachitisme, les sels sulfo-ferro-arsenicaux de la *Dominique* nous ont procuré plusieurs cas de guérison, et nous ont montré d'une manière évidente les prompts effets de leur puissance reconstitutive. Nous en avons relaté un exemple dans la *Gazette des hôpitaux* (20 mars 1866), et dans cette observation, non-seulement une chloro-anémie entée chez un sujet rachitique, a disparu en 40 jours de traitement par les sels de la source *Dominique*, mais l'incurvation de la colonne épinière s'amenda au point que l'on eût dit que la jeune malade devait cette déviation, non à une diathèse rachitique, mais à une cause accidentelle.

Dans ce genre de maladie, l'arsenic facilite et améliore la digestion ; mais ce qui donne la véritable explication des heureux effets de notre médication, c'est la présence du phosphate de fer et de l'acide sulfurique dans les dragées

de la *Dominique* ; car ils apportent à la nutrition des os leurs matériaux indispensables.

La scrofule apparaît le plus souvent de 5 à 15 ans, et c'est surtout au printemps que l'on en voit se manifester les premiers symptômes, comme si toutes les causes dépressives, le froid et l'humidité étaient les plus efficientes pour produire cette affection, une de celles néanmoins que l'on peut espérer modifier heureusement, si par des moyens appropriés, employés avec sagesse et persévérance, on soustrait le malade aux conditions pathogéniques des accidents strumeux.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des symptômes, ni des périodes de la scrofule, mais bien de sa thérapeutique dont l'ensemble doit viser surtout à reconstituer le malade; car en outre du lymphatisme qui paraît avoir une majeure influence sur le développement de cet état morbide complexe, l'affection introduit elle-même dans l'organisme la dépression des forces et le trouble de toutes les fonctions.

Parmi les divers moyens de traitement, tant médicinaux qu'hygiéniques, que l'expérience du temps et une saine pratique ont enseignés, les sels de la *Dominique* sont un de ceux que l'on devra le moins oublier. Par son arsenic, on soutient, on améliore l'acte digestif, on maintient les forces et l'embonpoint; par ses éléments reconstituants (soufre, phosphore et fer), on redonne au sang et aux tissus la vitalité nécessaire pour se reformer et se guérir, d'autant mieux qu'on leur fournit en même temps leurs plus précieux matériaux de nutrition.

Mais n'oublions pas que le traitement est anti-diathésique, et en conséquence doit être longtemps suivi. Les dragées de la *Dominique*, en effet, n'agiront pas dans la scrofule comme dans la fièvre intermittente ou la chlorose.

La saveur des dragées *Dominique* ne paraît pas déplaire aux malades ; beaucoup même les disent agréables à prendre surtout pendant les grandes chaleurs de l'été,

alors que les huiles de poissons répugnant le plus, sont mal digérées, et partant inefficaces. Sans doute, il ne faut pas toujours reculer devant l'odeur désagréable et la saveur presque intolérable d'un médicament ; mais il est cependant permis, et, disons mieux, il est même avantageux de lui en préférer un autre, quant à un goût très-supportable il joint des propriétés thérapeutiques au moins aussi certaines.

Tuberculose. — Nous avons dit précédemment que nous avions vu des toux de mauvais caractère céder à l'usage des sels arsenicaux de la source *Dominique*, tout aussi bien qu'au traitement thermal par les eaux du Mont-Dore. Evidemment dans un cas comme dans l'autre, il ne s'agissait pas de là phthisie au deuxième degré ; car, dans les deux dernières périodes de la maladie, il n'est pas utile de le rappeler aux médecins, ce n'est pas plus en Auvergne qu'aux Pyrénées et ailleurs, qu'on trouvera le moyen de suspendre, sinon pour un temps très-court, les effets d'une diathèse tuberculeuse, alors qu'elle n'est plus déjà dans sa phase prodomique.

Aussi, c'est de sa première période que nous entendons parler, quand nous affirmons que les dragées de la source *Dominique* deviennent un précieux auxiliaire, dans le traitement de la terrible affection qui nous occupe en ce moment.

Bien que depuis longtemps on ait reconnu à tous les tempéraments le triste privilége de fournir des victimes à cette maladie trop commune, le tempérament lymphatique, apanage des constitutions molles et débiles, est encore celui qui offre le plus d'exemples, et l'état anémique a été considéré comme la condition individuelle, qui présente le plus de chances à l'éclosion et au développement du produit accidentel, appelé tubercule, si, en outre, le sujet est entouré de circonstances hygiéniques défavorables.

Sous le point de vue pathogénique de cette affection, on

est allé beaucoup plus loin, et on a démontré que, même sans une prédisposition diathésique originelle, l'organisme peut être influencé par des modificateurs, soit internes, soit externes, de manière à changer presque à volonté le mode vital d'un animal ; et que si, d'une part, on arrive à fortifier considérablement sa constitution par des soins convenables, de l'autre on peut, avec la plus grande facilité, comme l'a pratiqué M. Coster sur des chiens, faire naître l'état anémique d'abord, puis bientôt après la diathèse tuberculeuse ; ce qui a permis à M. le docteur Perroud (de Lyon), de dire que l'hérédité n'est pas l'unique cause de la tuberculose, et qu'un individû peut, sous l'influence de divers agents modificateurs, voir entacher de ce vice diathésique le patrimoine vital qu'il a reçu de ses ascendants.

Si donc, par la mise en jeu de conditions favorables ou nuisibles, il est possible de relever la constitution, ou de la débiliter ; si, par l'altération des fonctions digestives, on peut rendre habituel le défaut d'assimilation, considéré par la plupart des auteurs, comme une cause puissante de l'appauvrissement du sang, de la prédominance lymphatique, et, en dernière analyse, de la diathèse tuberculeuse, n'arrive-t-on pas ainsi à une conclusion forcée savoir : que la thérapeutique de la phthisie au premier degré, indépendamment des ressources pharmaceutiques également très-utiles à d'autres points de vue, doit avoir principalement pour but de combattre l'anémie et l'allanguissement fonctionnel général, qui précèdent et accompagnent le développement des tubercules.

A ce dernier point de vue, n'est-il pas logique de considérer les dragées *Dominique* comme un des meilleurs auxiliaires au traitement à apporter à la phthisie, avant que les phénomènes d'inflammation locale, de suppuration et de dépérissement consomptif, se soient trop ostensiblement prononcés.

Il est indubitable qu'elles y réussiront, comme pour toutes les affections dans lesquelles il faudra, et dans lesquelles on pourra encore calmer l'irritabilité nerveuse surexcitée, rendre plus complète la digestion, et rétablir l'équilibre entre le système lymphatique, qui déjà prédomine, et le système sanguin, déprimé et appauvri. Le fait suivant est un de ces nombreux exemples de toux chronique que nous avons vu céder aux propriétés sédatives et reconstituantes des sels de la source *Dominique*.

OBSERVATION. — BRONCHITE CAPILLAIRE CHRONIQUE

Mme M..., est envoyée à Vals par M. le docteur Millet (Gonzague), dans un état d'amaigrissement et d'anémie manifeste. Depuis deux ou trois ans, elle est très-assidument occupée d'une comptabilité importante, ce qui a commencé à ébranler sa santé. Elle a perdu récemment une sœur, emportée par une maladie de poitrine, et ce qui lui a été plus sensible encore, un jeune et unique enfant.

Toutes ces causes réunies, jointes peut-être à un refroidissement accidentel négligé, l'ont mise dans l'impossibilité de continuer son travail. Elle éprouve aujourd'hui une douleur permanente dans la poitrine, au-dessous de chaque sein, douleur accompagnée d'une petite toux sèche et d'un peu d'oppression, qui augmente par la marche. Le pouls est à 90 ; la menstruation est régulière, d'un rouge assez vif ; mais elle est peu abondante. La langue est blanche, la digestion très-lente.

Le 26 juin, elle vint nous consulter pour la première fois. La poitrine présentait un peu de matité à la base ; l'auscultation faisait entendre du râle sibilant dans le haut du poumon droit. Vers le sommet du poumon gauche, la respiration est normale ; partout ailleurs elle est un peu obscure. L'oppression est assez marquée et la toux amène de petits crachats muqueux ; quelques-uns ont été très-légérement rougis de sang.

Les dragées *Dominique*, conseillées à la dose de 4 par jour, furent bien tolérées. Le premier juillet, la dose était portée à six par jour, jusqu'à la fin du traitement, c'est-à-dire jusqu'au 25 juillet.

A ce moment l'amélioration était considérable ; les phénomènes dyspeptiques et l'oppression avaient cessé, la toux ne paraissait qu'un peu le matin, et on constatait par l'auscultation, qu'un champ plus large s'était ouvert à l'introduction de l'air dans la poitrine.

Deux mois plus tard nous avons constaté avec plaisir, que l'état de notre malade était satisfaisant.

La tuberculose et la scrofule marchent souvent de compagnie, et le même traitement qui leur est favorable lorsqu'elles sont isolées, leur est encore applicable, quand elles se trouvent réunies chez le même malade.

D'après l'exposé que nous venons de faire des propriétés

curatives des sels de la source *Dominique*, répondant à quatre indications des plus importantes de l'art de guérir, puisqu'elle est à la fois *sédative*, *anti-diathésique*, *reconstituante*, et *anti-périodique*, ces sels, dirons nous, peuvent rendre les plus grands services aux malades. Mieux connus qu'ils ne le sont encore dans leurs effets thérapeutiques, et partant mieux appréciés, ils seront également de plus en plus acceptés par les médecins, comme une ressource précieuse, comme un remède très-avantageusement administré dans les mêmes circonstances morbides qui réclament l'emploi du quina, du fer, des iodures, de l'arsenic, des huiles de poissons et d'autres substances remplissant, prises séparément, une ou deux indications, mais non pas quatre comme les dragées *Dominique*.

On trouve partout, dans les officines, les espèces minérales qui entrent dans la composition de ces dragées, mais ce qu'on ne saurait y trouver, c'est le procédé qu'emploie la nature pour les doser, les mêler et les combiner dans les proportions les plus convenables au soulagement des malades. C'est ce qui a fait dire à M. Gubler, ce savant et judicieux observateur que nous avons cité plusieurs fois avec plaisir. « Les eaux minérales dans lesquelles les principes actifs sont naturellement atténués, sont des agents thérapeutiques précieux par leur innocuité, et par la sûreté. »

Pour ce qui concerne les sels de la source *Dominique*, en particulier, n'y voyons-nous pas figurer, comme partie constituante, le phosphore dont l'utilité en médecine est mise en lumière par les nouvelles données de la pathologie, montrant que dans toutes les maladies s'accompagnant d'un amaigrissement considérable, partout où les actes organiques sont morbidement ralentis, il y a diminution de la matière phosphorée, caractère constant des cachexies scrofuleuses, tuberculeuses et autres. Ajoutons que combiné au fer, le phosphore devient, dans ces sels, un puissant agent d'assimilation.

Nous pourrions en dire presque autant du soufre ; et quant à l'arsenic qui fait aussi partie des dragées de la *Dominique*, pour ne pas nous répéter, nous emprunterons textuellement ce qu'en a écrit avec tant de raison et de clarté M. le docteur Perroud (de Lyon), dans son beau travail sur la *tuberculose*, page 167 : « A côté des différents stimulants stomachiques, nous devons placer l'arsenic dont l'action sur la nutrition est si manifeste, et si importante. L'usage journalier de ce médicament aura de très-heureux effets sur les actes digestifs des personnes débiles, chez lesquelles l'atonie générale entretient un état de dyspepsie habituelle. On ordonnera donc tous les jours avec succès à ces malades, un milligramme d'acide arsenieux, comme le conseille M. Germain de Château-Thierry. »

Nous n'ajouterons qu'une remarque à ces appréciations de M. le docteur Perroud ; c'est que deux *dragées Dominique*, contenant largement l'équivalent de la proportion d'acide arsénieux conseillée ci-dessus par M. le docteur Germain on peut, par l'emploi de ce médicament naturel, non-seulement faciliter les fonctions digestives, augmenter l'ampleur de la respiration, mais encore par ses éléments toniques et nutritifs, par ses principes ferreux, phosphorés et sulfureux, activer davantage le mouvement de reconstitution et atteindre aux résultats désirés, plus vite et plus sûrement qu'en donnant l'arsenic isolément.

De même que pour tous les genres de médication possibles, la durée du traitement par l'usage des dragées Dominique est variable selon la nature ou l'intensité de l'état morbide ; et si dans la chlorose, les anémies simples, les fièvres intermittentes, il suffit d'en consommer pendant un mois, il n'en est plus de même dans les affections diathésiques, alors qu'on veut lui faire jouer le rôle de remède altérant.

C'est ici l'occasion de nous souvenir des paroles de M. Gubler à propos de ce dernier ordre de remèdes : « Les al-

térants ne sont pas des agents extemporannés, mais des modificateurs à longue portée, quasi permanents, qui, médicaments diathésiques, agissent en se substituant à d'autres éléments dans le corps. » Pour remplir une telle indication, les *dragées Dominique* seront données à raison de deux à six par jour, suivant la tolérance du sujet et la gravité du mal, mais pendant un, deux ou trois mois, et quelques fois même davantage.

Les *dragées Dominique* sont un agent thérapeutique *très-efficace dans les fièvres intermittentes* et dans d'autres accidents morbides périodiques. Il y a longtemps qu'elles ont fait leur prouve dans le traitement de la *chlorose*, des *anémies* et de quelques *névroses*. Elles ont été souvent d'une utilité incontestable dans *les dermatoses* non dépendant de l'arthritis, et dans les diathèses scrofuleuse, rachitique et tuberculeuse. Même dans *les cachexies* produites à la longue par ces lésions diverses, les médecins, au moyen de cette préparation salutaire, ont maintes fois, contre toute espérance, prolongé de quelques années la vie de malades tombés dans un état désespéré.

Les *dragées Dominique*, on en a pu juger par l'exposé clinique, succinct et sans doute incomplet, que nous venons de faire, constituent un médicament complexe et à coup sûr très-énergique. Recèlent-elles d'autres vertus médicinales encore ignorées ? C'èst ce qu'un prochain avenir nous apprendra, car en maints pays déjà, elles sont l'objet d'études cliniques sérieuses, et il y a tout lieu d'espérer que leur histoire, commencée à l'épisode légendaire du pieux moine Dominicain, rappelé à la vie et qui leur a laissé son nom, s'enrichira bientôt d'un faisceau compact de nouvelles observations pratiques, tout au profit de l'humanité.

